

# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

## *Pourquoi un DOB ?*

Aujourd'hui, la loi n'oblige pas la municipalité à mettre en place un débat d'orientation budgétaire. Cependant, fidèles à nos engagements de campagne et attachés au fonctionnement de notre démocratie locale, nous avons souhaité venir à vous et débattre ensemble de l'avenir de notre commune. Ce D.O.B. a pour objectif de fixer les grands axes de développement de notre action qui vont guider l'élaboration de notre budget 2009. Il est le fruit du travail de toutes les commissions issues du conseil municipal.

- *Notre budget devra prendre en compte un contexte national difficile et incertain*

Au-delà de l'actualité financière révoltante de cette fin d'année 2008, nous devons prendre en compte des éléments qui agissent directement sur le fonctionnement de notre commune :

1. Nous devons continuer à recourir à des emprunts classiques et sans prise de risque.
2. Nous devons limiter dans la mesure du possible que les taxes locales accentuent la baisse du pouvoir d'achat sans pour autant renoncer aux investissements nécessaires pour la commune et les mitrodaïres.
3. Nous devons renforcer l'offre de service à la population, et notamment à destination des publics fragiles.

Le contexte politique, avec un état qui se désengage largement et tente souvent de faire payer aux collectivités locales le coût de ce désengagement, nous devons être prudents quant aux mauvaises surprises que l'état peut annoncer au dernier moment. Nous devons avoir des marges de manœuvre et ne pas voter un budget qui serait sur « la corde raide » : avoir un recours mesuré à l'emprunt et travailler le plus précisément les dépenses prévues.

- *Contexte local*

Alors que les communautés de commune comme celle de Riom sont très fragiles, de par la nature de leur financement (la taxe professionnelle ...), une commune a des revenus plus stables et prévisibles avec les taxes d'habitation et foncières. Nous pouvons donc envisager des projets à moyen et long terme.

1. Cependant, nous sommes dans un contexte démographique négatif au niveau de Ménérol et nous devons enrayer notre perte de population (130 habitants en moins pour 40 logements de plus) si nous souhaitons engager notre commune dans un développement harmonieux. Nous devons consacrer notre énergie et nos finances pour augmenter l'attractivité de notre territoire (et ainsi nous engager en cohérence avec les projets de Riom Communauté).
2. Nous devons donc axer nos efforts en direction des familles et des enfants. Nous devons aider également la population plus ancienne à rester sur notre commune avec des services adaptés.
3. Nous devons travailler à un cadre de vie agréable et pratique, respectueux bien sûr de l'environnement.

- *Une démarche globale qui nous anime, le développement durable*

Notre équipe est très sensible aux problématiques du développement durable. Non pas pour surfer sur une mode du « plus vert que moi tu meurs », mais vraiment dans l'optique où nous pensons que nos actes aujourd'hui engagent l'avenir de nos enfants, de nos petits enfants. Nous devons leur laisser un territoire sain, durable et ne pas les engager dans des projets dont ils devraient, seuls, payer la facture en termes de santé, d'environnement, de paix sociale et d'équité. Nous allons engager, dans toutes les strates de l'action communale, une réflexion pour mesurer l'impact de nos décisions afin de les mettre le plus possible dans cet optique de développement durable, pérenne.

Il s'agit d'une action de longue haleine, qui sera difficile et qui ne se fera pas sans l'engagement de toute la population auprès de nous. Mais c'est de l'avenir de nos enfants dont il s'agit.

## 1. Urbanisme

Il faut bien l'avouer, après l'aménagement de la grande rue, notre village s'est assoupi, satisfait d'avoir enfin un axe principal carrossable et plus sûr. Mais il est l'heure de se remettre au travail ! La réflexion de la rue des Lilas est en cours.

Nous allons engager une vaste réflexion autour de l'organisation de notre territoire communal en profitant de l'obligation légale qui nous est faite de transformer notre POS (plan d'occupation des sols) en PLU, plan local d'urbanisme.

Nous allons coupler ce travail avec l'élaboration d'un nouveau PAB, plan d'aménagement de bourg. Nous souhaitons construire le Ménétrol des 20 ou 30 prochaines années. Pour le faire, nous devons avant tout penser notre action de façon globale et nous faire accompagner de la compétence de professionnels de l'aménagement urbain. Ménétrol a encore un caractère de village, mais il fait parti dorénavant, avec la continuité urbaine avec Riom, d'une vaste zone urbaine.

Nous allons engager donc deux études, sur notre prochain budget, avec l'aide de l'Etat et du Conseil Général.

Notre attention portera bien sûr tout particulièrement sur le devenir de la place du 1<sup>ER</sup> Mai, cœur de notre village que nous souhaitons dynamisé, plus vivant.

## 2. Les bâtiments communaux

L'offre en bâtiments communaux est importante pour une ville de notre taille.

Cependant, aujourd'hui :

1. certains locaux sont obsolètes, hors normes pour accueillir du public.
2. Les associations ont des demandes de locaux légitimes et nous souhaitons répondre au plus près de leur demande, dans la mesure de nos moyens.
3. Nous avons également à satisfaire une demande d'offre de lieu de santé en centre bourg.
4. Nous avons besoin d'augmenter l'offre en logement social : les demandes sont nombreuses.
5. Nous devons offrir un lieu aux professionnels qui s'occupent de la petite enfance.
6. Nous partons de l'hypothèse officieuse que la caserne des pompiers serait désaffectée.

De plus, sans présumer de ce que sera le PAB, il nous semble important que la place centrale du village soit un lieu vivant où les mitrodaïres se rencontrent. Pour cela, il faut qu'il y ait autour de la place des lieux fréquentés par eux.

Enfin nous allons devoir adapter tous les lieux fréquentés par le public aux questions d'accessibilité de tous. (Notamment par rapport aux problèmes de mobilité)

En conséquence nous allons procéder à une réorganisation des locaux publics et de leur affectation :

- a) Déménagement des services techniques dans les anciens locaux des pompiers.
- b) Affectation des locaux de l'ancienne «salle des fêtes » (en face de l'église), pour accueillir un service intercommunal et des logements sociaux.
- c) Déménagement de l'association des majorettes et du comité des fêtes dans les locaux de la robotique qui arrête son activité
- d) Déménagement du local de réunion du foot et construction d'une salle attenante aux vestiaires.

- e) Attribution des arcades pour une salle petite enfance et éventuellement une infirmière.
- f) Réaménagement plus tard des locaux de la mairie pour le bon fonctionnement des services administratifs et pour répondre aux normes d'accessibilité pour la salle du conseil.

### 3. Jeunesse et affaires scolaires et périscolaires :

#### La cantine

Nous avons besoin d'investir pour le bon fonctionnement de la cantine. Du matériel est obsolète. Nous souhaitons profiter de cette opportunité pour réfléchir au mode de production de la cantine pour les années à venir avant d'engager de lourds investissements.

Quels sont les constats ?

1. Les normes d'hygiène évoluent sans cesse et nous obligent régulièrement à réinvestir pour réaménager la cuisine. Une partie du matériel est obsolète.
2. Nous souhaitons augmenter la part des produits respectueux de l'environnement et plus sain pour le consommateur (produits bio) dans la confection des repas.
3. Nous ne savons pas comment vont évoluer les effectifs scolaires dans les années à venir. Nous risquons d'être confrontés à des effets de seuil difficiles à gérer (trop peu de repas rendra le coût de production des repas exorbitant, une augmentation nécessiterait de réorganiser l'équipe et le fonctionnement)
4. Il devient de plus en plus difficile de gérer les éventuelles absences dans l'équipe de cuisine. Il faut des remplaçants qualifiés difficiles à trouver, aucune solution interne n'est possible. L'équipe des agents attachés au fonctionnement de l'école va connaître un départ en retraite.

Alors deux hypothèses sont possibles :

- a) Investir dans des nouveaux matériels lourds et restructurer l'équipe scolaire (départs en retraite).
- b) Confier la confection des repas à la cuisine centrale de Riom, qui sert actuellement toutes les écoles de Riom, Enval, Mozac et Marsat. Réaménager la cuisine pour qu'elle puisse accueillir dans de bonnes conditions une liaison chaude et investir dans un véhicule assurant la liaison chaude (achat ?, location ?).

Sur le plan budgétaire, le coût semble équivalent à court et moyen terme entre les deux formules. L'arbitrage doit se faire plus sur les questions d'opportunité, de vision à long terme et de bonne gouvernance.

Aujourd'hui, la gestion de l'économat des repas n'est pas sans incidences sur le fonctionnement des autres services : nombreuses écritures comptables, suivi des commandes, courses, gestion de l'équipe et des remplacements...

Nous devons être vigilants quand au respect des normes HACCP. Nous devons également nous assurer de l'équilibre et la qualité des repas. Tout ceci nécessite une formation continue des agents, sur le plan de l'hygiène, de la sécurité, de la diététique.

Enfin, il est important de prendre des décisions alors que nous avons encore des marges de manœuvre, pour préserver notamment le principe de production des repas par un service public, sans avoir donc recours à un groupe privé.

C'est pourquoi nous souhaitons engager plus précisément une réflexion qui nous ferait travailler sur l'hypothèse confiant la production des repas à la cuisine centrale de Riom.

#### L'école :

Nous accentuerons notre accompagnement des projets scolaires par un effort budgétaire dans l'intérêt des enfants et d'une équipe pédagogique reconnue dans son travail.

Nous commençons un renouvellement du parc informatique qui se déroulera sur 4 ans.

Les locaux de l'école vont être rénovés en commençant par les huisseries des classes sauf si les terrasses, en cours d'expertise quant à d'éventuelles fuites, devenaient prioritaires.

#### Les jeunes :

Nous allons essayer de mettre en place une nouvelle action à destination des jeunes dans la continuité de la journée junior association.

Nous engageons un partenariat avec l'ADSEA (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence), dispositif mis en place par le Conseil Général auquel notre commune adhèrera.

### **4. L'animation culturelle sportive et associative de notre commune**

Nous avons déjà acté en 2008 le principe d'offrir aux enfants de Ménétrol un accès au spectacle vivant de qualité, avec au minimum un spectacle par an.

Nous souhaitons poursuivre par la mise en place à destination de tous, d'une action culturelle. Comme nous ne disposons pas d'équipement, et que nous ne sommes pas à court (et moyen terme certainement) destinés à en accueillir un sur le territoire communal, nous allons essayer de nous adresser aux mitrodaïres, chez eux, en investissant les salons, les garages, les jardins qu'ils voudront bien ouvrir à cette occasion. Cette semaine d'animation nécessitera un investissement de la commune pour financer la venue de professionnels. Ce sera aussi à nous de rechercher le plus de financements extérieurs possibles. Dans le domaine du sport, nous porterons nos efforts sur le projet de nouveau terrain stabilisé pour l'équipe de foot, ainsi que la construction d'une nouvelle salle pour les réunions de l'USM (déjà cité). Enfin le système de réservation des salles communales sera amélioré, avec des éléments nouveaux concernant la gestion des nuisances sonores. Nous réfléchissons à la mise en place dès 2009 d'un système de responsabilisation des utilisateurs (appareil de mesure des décibels lié à une caution ou tout autre système).

### **5. Développement durable, environnement**

C'est un chantier qui occupera plus d'un mandat comme le préambule sur le développement durable l'expliquait.

Cependant, dès 2009, des actions seront engagées pour travailler sur la dimension purement environnementale. Les engagements budgétaires seront modestes, ils concerneront des actions concrètes de baisse de nos consommations de fluides, de nettoyage et d'étude du niveau de dégradation de notre environnement et de sensibilisation.

La rénovation et la construction de locaux devront être exemplaires concernant les normes énergétiques.

### **6. Cadre de vie**

Des acquisitions de parcelles vont par ailleurs nous permettre de prévoir nos actions pour les années à venir, à savoir, des achats de parcelles pour :

Rénovation du stabilisé du foot (déjà cité).

Création du chemin de liaison avec le centre commercial.

Création d'un espace vert derrière la salle polyvalente.

Un programme pluriannuel d'achat de mobilier urbain sera amorcé dès 2009.

### **7. La voirie**

Nous engageons un programme pluriannuel de signalétique dans le village. Le programme de balayage des rues sera amélioré.

L'entrée dans Ménétrol route de St Beauzire sera sécurisée à hauteur du lotissement Voltaire.

Une étude sera menée pour la réfection de l'impasse des Roses.

## **8. Action sociale**

Le budget de fonctionnement du CCAS sera renforcé. Mais nous pouvons sans trop nous engager prévoir un renforcement des actions de suivi des situations d'urgence sociale ;

Nous souhaitons mettre en place des ateliers mémoire avec le concours de la MSA.

Enfin, même si nous n'avons plus la compétence logement qui est exercée par Riom Communauté, la commune siège aux commissions d'attribution de logements sur Ménétrol et garde donc le regard sur l'application des règles d'équité et de justice sociale. Par ailleurs, par une politique foncière volontariste, nous nous engageons à faciliter le travail des services de Riom Communauté pour que l'objectif de création de 25 logements sociaux publics et 4 logements sociaux privés soit atteint d'ici la fin de notre mandat. Nous mettrons l'accent sur une offre diversifiée (logements petits pour jeunes ou personnes âgées et logements pouvant accueillir des familles) avec des charges maîtrisées grâce au respect de normes THQE, très haute qualité environnementale.

## **9. Communication**

Nous informerons la population de Ménétrol avec deux bulletins par an. Le site a été créé et est administré sans aucun coût par les élus.

## ***En conclusion :***

Suite à ces orientations, nous élaborerons le budget en autofinçant le plus possible nos investissements. Nous recourrons à l'emprunt si nécessaire.

Quant à une augmentation des impôts locaux, elle devrait être très réduite même si nous devons continuer l'effort fiscal pour nous mettre au niveau du territoire de la communauté de communes.